



HAL
open science

Enjeux et polémiques à propos des projets d'aménagements paysagers du canal du Midi

Patrice Ballester

► **To cite this version:**

Patrice Ballester. Enjeux et polémiques à propos des projets d'aménagements paysagers du canal du Midi. Paysages et patrimoines, Presses universitaires François-Rabelais, Chapitre 4. pp. 81-100, 2016, 9782869065741. 10.4000/books.pufr.18407 . hal-03728041

HAL Id: hal-03728041

<https://hal.science/hal-03728041>

Submitted on 20 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Paysages et patrimoines

sous la direction
de Lolita Voisin et Sylvie Servain-Courant

Presses *f* Universitaires
FRANÇOIS-RABELAIS

Abstract : *Issues and polemics about the landscaping project of the canal du Midi.*

The Canal du Midi is a remarkable art work designed by engineer Pierre-Paul Riquet in the seventeenth century for the merchants of Languedoc and royalty. It is part of the collective memory of local people through a multitude of positive representations ranging from tourism generated by this blue and green way before his time, in the idealized vision of a landscape of nature and recreation for a wide audience. However, the plane trees, a major feature of his landscape, has known for a decade the growth of a parasite and fungus, colorful canker, resulting in the unelectable disappearance of trees along the path between the Mediterranean Sea and Toulouse. A staging and story of this remarkable landscape inscribed on the World Heritage List of UNESCO in 1996 is due to the planting of new species resistant to the fungus. Between the identification of a landscape identity sought by tourists and the necessary upgrading of the site, the channel becomes a highly controversial subject because not taking into account neither the appearances of the old canal throughout its history nor the new objectives of the Ways Waterways of France (WWF-VNF). Through this research and environmental crisis situation, we highlight three points in the future.

(1) The plane trees are a strong marker of the current identity of the canal turned since the 1960's towards mass tourism. The announced disappearance of the plane trees calls into question the local tourist economy, one of whose resources is the representation of the canal with the plane trees. Local scholars are very anxious and participate in the debates between specialists through learned societies to fuel the reflections.

(2) The management of the canal has become more complex as the geohistorical analysis has shown, due to the multiplication of actors and economic stakes. Creating, justifying or remembering a landscape is not trivial. With a global workforce amounting to hundreds of millions of euros, and this over several generations, it is clear that the actors of today seem more embarrassed than the actors of yesterday, wanting to keep at all costs their / Its / your landscape for the good of the citizens and the tourist economy.

(3) Colorful canker involves long-term planning of a courageous and ambitious landscaping project of VNF, a genuine local and sustainable intergenerational development project, but requiring adaptation to new recreational uses. It must take into account communication and marketing efforts to explain, in the next 20 years, the presence on the banks of a landscape neither finished nor built, but awaiting a new legitimacy.

Enjeux et polémiques à propos des projets d'aménagements paysagers du canal du Midi

Patrice Ballester

Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.

Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, 1918.

Actuellement, le canal du Midi offre à ses contemporains un paysage en mutation. Il interroge les professionnels comme les VNF (voies navigables de France), les politiques, mais aussi les promeneurs quant à son devenir et sa capacité à pouvoir dépasser une transition paysagère majeure. Les platanes bordant cet ouvrage d'art remarquable, conçu entre la Méditerranée et Toulouse par l'ingénieur Pierre-Paul Riquet au xvii^e siècle, subissent une épidémie provoquant la mort de nombreux sujets sur les chemins de halage. Cette épidémie provient du chancre coloré, *Ceratocystis fimbriata f. platani* Walter, un champignon parasite importé dans les caisses des GI's lors du débarquement en Provence en 1944 (VNF, 2012). En Provence, l'abattage des platanes infectés par cette maladie ne cause pas beaucoup de polémiques car elle rentre dans un plan de lutte contre les allergies au pollen. Dans cette région, le département le plus touché, les Bouches-du-Rhône, une partie des municipalités de PACA, la Direction régionale de

l'équipement, les préfectures et les pépiniéristes collaborent à la maîtrise et à la lutte contre la propagation du chancre. Il n'en est pas de même pour le canal du Midi à cause de son inscription au patrimoine mondial (UNESCO, 1996) et du fait qu'elle ait une voie d'eau navigable touristique de première importance en France. Les médias portent leurs attentions sur le devenir du canal, long de 239 kilomètres, comportant à la fois des ouvrages d'art protégés avec 63 écluses, 15 échelles d'écluses, 1 tunnel et près de 42 000 platanes.

Dans les faits, le canal du Midi et son évocation sont liés à la présence des platanes se reflétant sur le plan d'eau. Il s'agit d'un site touristique dont les alignements d'arbres donnent une valeur ajoutée, contrairement à la Provence où les platanes sont dispersés. Ces arbres sont un marqueur fort de l'identité actuelle du canal tournée depuis les années 1960 vers le tourisme (Calas, 2005). Or, cette construction identitaire doit affronter la peur des autorités locales et des responsables du tourisme concernant l'impact de la perte du cachet du canal suite à la disparition des platanes. De plus, la nécessité de se mettre en conformité avec des impératifs de sécurité pour pouvoir continuer à attirer en nombre des touristes s'ajoute au fait de garder une image publicitaire de qualité pour les territoires desservis et l'économie locale retirant les bénéfices du tourisme.

La disparition des platanes du canal du Midi enclenchée par la maladie du chancre coloré entraîne une crise paysagère car elle remet en cause une représentation de ce canal comme source touristique et économique importante pour le développement local. Pour résoudre ou gérer cette crise, des plans de sauvetage sont proposés. Les solutions envisagées génèrent des investissements et des débats différents selon les acteurs. Quels sont les enjeux et les polémiques en présence concernant les nouveaux aménagements paysagers engendrés par la crise paysagère ?

Pour y répondre, nous présenterons dans un premier temps la méthodologie suivie comprenant une collecte de données d'archives inédites et un recensement iconographique sur le canal du Midi¹, complétée par des observations de

1. Archives du canal du Midi consultées (liasses, photographies, documents des VNF) :

- Liasse n° 300-25 (a) à (i) : mémoire de valorisation des terriers, s.d. [1691-1700 ?].
- Liasse n° 677-31 (a) : inventaire de 1788.
- Liasse n° 677 : états des plantations existant sur les francs-bords du canal et de ses rigoles, 1736-1830.
- Liasse n° 861-6 : extrait rapide de l'histoire du canal du Languedoc rédigée par les descendants de P.-P. Riquet.
- Des photographies et cartes postales de Trèbes : de la minoterie de 1907, 1910, 1911.
- Coll. Sicard, 41-F1282, P1130504.
- Mémoire de valorisation des terriers, 1700, 325a/f.

terrain. Dans un deuxième temps, nous aborderons les relations étroites entre le tourisme et le paysage, facteur de croissance et d'identité. Enfin, nous compléterons par la présentation des différents programmes de réhabilitation du canal du Midi annonçant les objectifs, la gouvernance et les moyens mis en place.

Permanences et mutations au service d'un paysage remarquable

Une approche géohistorique associée à une enquête de terrain permet de caractériser un paysage remarquable avec une particularité importante venant d'un arbre à la mode en Europe à partir du XVIII^e siècle, le platane. Entre une utilité fonctionnelle et esthétique, les frontières des usages et des perceptions du canal sont mouvantes.

Une approche géohistoire de la gestion du canal du Midi

À partir d'une étude de terrain réalisée entre 2008 et 2014, complétée par une collecte de prospectus faite de 2000 à 2014, regroupant une centaine d'illustrations, de propos publicitaires, touristiques, immobiliers, politiques mais également de cartes postales contemporaines et anciennes, on a pu observer *in situ* et rechercher dans les archives des VNF la part de l'homme et celle du milieu à travers le décryptage des fonctions esthétiques (lieu de récréation) et logistiques (lieu de circulation des marchandises et des hommes) du canal du Midi. En plus de cela, depuis quatre ans ont été enquêtés les offices de tourisme, les commerçants et les touristes présents sur le canal, notamment entre la préfecture de Carcassonne et le village de Marseillette, mais aussi sur le canal de la Robine de Narbonne, une extension du canal du Midi.

L'objectif est de vérifier si la vision des décideurs politiques sur les récents aménagements du canal est ancrée dans une connaissance effective du sujet, ceci afin de comprendre les situations actuelles de conflits existant entre les différents acteurs impliqués, notamment à travers le dialogue entre les collectivités locales et les VNF. En effet, le canal du Midi n'a pas toujours eu cette

-
- Des ouvrages et recueils consultés à la bibliothèque du patrimoine de Toulouse, une dizaine de livres de vulgarisation scientifique sur le canal du Midi, notamment des guides touristiques récents et anciens, des recueils de sociétés savantes, la revue de presse sur le canal du Midi de 1960 à 2014.
 - Des prospectus : plus d'une centaine d'illustrations et propos publicitaires, touristiques, immobiliers, de propagandes politiques et de cartes postales contemporaines entre 2000 et 2014.

physionomie et ces fonctions touristiques, son rôle et son apparence évoluent entre le xvii^e et le milieu du xx^e siècle.

Pour comprendre les évolutions de ce canal – d’abord canal royal de jonction des Deux Mers (Monarchie), puis canal des Deux Mers (Révolution), enfin canal du Midi (Restauration et République) –, il faut souligner que celui-ci prend place dans un couloir de circulation valorisé depuis l’Antiquité. En fait, au 1^{er} siècle apr. J.-C., le Languedoc et l’Aquitaine sont reliés par une route romaine en partie pavée – la Via Domitia et la Via Aquitania – permettant les échanges commerciaux. Actuellement, cette voie est toujours visible dans le centre-ville de Narbonne, elle est une attraction touristique de la Narbo-Martius. La Via Domitia incarne l’unité politique, économique et culturelle et surtout l’empreinte romaine durant toute la période de la Pax Romana. Narbonne, carrefour du Sud de la France, et Toulouse, capitale du Sud du royaume de France, forment un axe majeur des échanges, mais avec un handicap certain et séculier persistant : l’augmentation du trafic et la remise à niveau régulière des chaussées en font des routes de terre essentielles au commerce. Au xvi^e siècle, la culture du pastel s’ajoute à celle du blé déjà prospère et permet aux marchands-entrepreneurs de générer une croissance sans pareil dans la région et de réduire la pauvreté dans le monde rural, tout en augmentant de manière conséquente la levée des impôts : le fameux Pays de Cocagne est né. Il forge jusqu’à nos jours un imaginaire touristique de richesse par la plante tinctoriale associée au blé calorifique pour l’ensemble du Lauragais et de l’Albigeois en direction de zones commerciales (Faget de Baure, 2005 ; Labat, Fuggetta et Jungblut, 2006).

Depuis Henri IV, maints projets font état d’une possible connexion entre l’Aude et la Garonne pour faciliter le commerce et le transport en tout genre ; pourtant, des impératifs techniques concernant l’acheminement et le contrôle des eaux pour la navigation ne permettent pas de voir le projet se réaliser.

Ainsi, entre novembre 1664 et fin janvier 1665, les commissaires royaux sont dépêchés par Louis XIV pour savoir si le projet de l’ingénieur Pierre-Paul Riquet est réalisable, viable et finançable. C’est bien sûr le circuit des canaux ou rigoles d’alimentation qui fait l’objet d’un long débat. Riquet réalise un essai grandeur nature de rigoles et de canaux de déplacement dans la région et l’emporte face au scepticisme de certains conseillers du roi, pour enfin voir Colbert demander au chevalier Nicolas de Clerville, commissaire général aux fortifications du royaume, de réaliser le devis du canal en prenant en compte le tracé retenu par les commissaires (Hugon de Sceaux, 1994).

Louis XIV signe donc le 7 octobre 1666 l’édit pour la construction du canal de jonction des mers Océane et Méditerranée et change à jamais la physionomie du paysage régional. Pour une somme de 3 630 000 livres, avec un délai

imparti de huit ans à compter du 1^{er} janvier 1667, Riquet est reconnu et remporte l'estime de tous en tant qu'entrepreneur de la construction du canal. Malgré certains problèmes d'alluvions récurrents du canal, on impose en 1685 la venue de Vauban ordonnant trois améliorations générales pour éviter le colapso de l'entreprise à partir : construire 60 aqueducs pour isoler le canal du réseau hydrographique général ; ouvrir encore plus le canal au système d'alimentation par la montagne Noire ; développer le réseau de connexion avec les autres voies d'eau régionales (Bergasse, 1992, t. 4). Une prise en compte crescendo du paysage se fait à travers l'eau et un tracé de canal devant réorganiser les ressources aquifères pour toute la région grâce aux infrastructures.

Son chantier durera de 1666 à 1681, avec maintes péripéties révélant dès l'origine des conflits d'usage, notamment en lien avec la gestion importante des masses d'eau à canaliser venant de l'intérieur des terres et surtout de la montagne Noire, mais aussi des profits du canal à se répartir sans toutefois prendre en compte des considérations paysagères. Pourtant, celles-ci sont de plus en plus prégnantes au fil du temps car relevant d'un changement de dimension esthétique et fonctionnel de notre monde occidental en relation avec des mondes plus lointains ayant connu bien avant l'Europe ce type de questionnement (Bergasse, 1992, t. 2 ; Berque, 1995 ; Walter, 2004).

La première fonction du canal du Midi est d'assurer la liaison entre la Garonne à Toulouse et l'étang de Thau près d'Agde. Cet ouvrage permet d'ouvrir une grande voie de communication visant à faciliter les échanges depuis la vallée du Rhône jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Il est un axe essentiel d'un système de navigation fluviale mettant en relation les façades maritimes de l'Atlantique et de la Méditerranée.

En septembre 2013, pour appréhender l'évolution paysagère du canal et avec l'aide du documentaliste des VNF, nous avons découvert dans les archives du canal les consignes que Riquet lui-même donne pour embellir les abords du canal une dizaine d'années après sa réalisation. Il indique aux différents usagers du canal de profiter de celui-ci et de la manne d'eau pour créer un paysage qui doit trancher avec celui de l'époque parsemée de petit bois, de champs de céréales et de vignes.

Car Pierre-Paul Riquet au moment de la construction du canal ne se résigne pas à offrir un simple symbole d'ouvrage de génie civil, il pense et écrit des textes rappelant l'importance d'un canal avec des voyages, une navigation de batellerie et une ambiance paysagère attractive et fonctionnelle, il commande des rapports dont l'un d'eux s'appuie sur la gestion des terriers et de la possibilité de retirer un revenu par le bois et les arbres pour le chauffage et la marqueterie (Archives VNF, 1700, 325a/f: Mémoire de valorisation des terriers). Dans un « mémoire

de valorisation des terriers » (Archives VNF) non daté mais certainement écrit entre 1691 et 1700, les propos du mémoire commandé par Riquet sont explicites : « d'un si bel ouvrage [...], disposer comme bon lui semble [...], c'est voir dans le canal un embellissement dont tout le monde profiterait [...] pour les metteries proches du canal [...] ». Six fonctions lui sont adossées pour l'avenir dans ce rapport : abreuver les troupeaux ; pêcher sur les bords du canal ; semer et planter aux alentours par le transport des graines ; arroser les champs ; rendre beau le paysage, proposer un embellissement, le transport de pierre de taille, des hommes, des animaux, des marchandises entre la Méditerranée et Toulouse, cette dernière constituant le rôle principal du canal.

En fait, ce mémoire joue le rôle d'ouverture des esprits pour les usagers du canal et transmet des consignes auprès des intendants et représentants royaux. Les impératifs esthétiques sont méconnus dans un premier temps pour s'adosser graduellement et constituer une image positive du canal à l'extérieur des provinces et du royaume. Le texte de l'édit de construction fonde des droits nouveaux prenant en compte les droits du propriétaire du canal du Midi, mais il établit aussi une réglementation générale pour le domaine créé dont les droits d'usage de l'eau et son fonctionnement par la pratique des hommes. En quelque sorte, son mode de gouvernance est à la fois semi-privé et public, sous les auspices de Pierre-Paul Riquet comme gouverneur qui permet de bien s'adapter à des espaces et climats disparates entre Sète et Toulouse.

Le droit de passage sur les marchandises doit servir à entretenir l'infrastructure. Le seigneur peut aussi demander une sorte de taille tout en assumant certains petits travaux d'entretien comme supporter les déficits à travers de plus grands aménagements, celui-ci espérant sur la durée d'une génération pouvoir largement exploiter des terres juxtaposant le canal avec l'apport régulier en eau et une emprise peu importante sur son domaine (Bergasse, 1992, t. 3). La réalisation de moulins mis en parallèle avec la force motrice des écluses est une chance sans pareille pour toute la communauté des habitants allant du seigneur aux vilains, tout en forgeant et entretenant un patrimoine bâti exceptionnel jusqu'à nos jours.

Le canal s'organise peu à peu par un système de surveillance, d'appartenance et de convenance. Appartenance et convenance par les gardes qui contrôlent le canal et surtout la mise en place d'un réseau de collaboration impliquant la mobilisation de tous les acteurs du régime pour pouvoir entretenir le canal. Quant à la surveillance, le lieutenant de justice peut être saisi par les gardes en cas de contravention. Un mémoire écrit vers 1700 et adressé à Jean-Mathias Riquet, alors président du parlement de Toulouse, nous informe sur la mise en exploitation des berges. Son auteur met en relation l'ouvrage d'art et les

ressources importantes de revenus possibles pour toute la communauté. La convenance d'un usage du sol, des abords et de l'eau offre une démonstration convaincante et rassurante de la source importante de revenus pour les propriétaires (Archives VNF, 1815, notes de presse). La première des propositions avancées dans ce rapport est de pouvoir planter à côté des chemins de halage des oliviers, des mûriers et des arbres fruitiers pour justement rendre utile, agréable et esthétique les abords du canal (liasse n° 861-6 : extrait rapide de l'histoire du canal du Languedoc rédigée par les descendants de P.-P. Riquet). La décision de cultiver les bords du canal se conçoit aussi par le contrôle de la voie d'eau et le risque de voir s'accélérer l'ensablement du sillon du canal par le glissement des terres labourées.

La volonté est de remédier à ces atteintes au domaine royal par l'apparition d'un élément qui marque une rupture dans l'histoire du canal et une nouvelle temporalité paysagère : l'apparition des arbres sur les bords des berges. Les différentes essences d'arbres bordent peu à peu les berges du canal, permettant la stabilité des berges et l'irrigation des champs céréaliers et de vergers. Le premier programme de plantation s'entreprind en 1730 avec la mise en culture d'oliviers et de mûriers sur des localités définies à l'avance. Mais le bénéfice escompté est moindre que prévu, d'où la nécessité de faire place entre 1755 et 1775 aux ormes, frênes et peupliers. À cette époque, un nouvel arbre, à la mode, fait son apparition aux alentours des villes mais ne domine pas encore l'ensemble des chemins de halage du canal : le platane.

Une nouvelle temporalité paysagère : la plantation linéaire des platanes

Le platane fait son apparition en France autour de 1700, bénéficiant d'un effet de mode. On en retrouve trace pour le canal du Midi près de Somail et d'Agde en 1764, mais il n'est pas recensé avant 1775. À cette date, on dénombre seulement 168 platanes sur le bief de Bayard à Toulouse pour 60 173 arbres sur l'ensemble du canal. Les premiers alignements de platanes sont recensés à proximité des grandes villes dont Toulouse sur les biefs du Béarnais et des Minimes ainsi qu'à Béziers. En 1792, on compte sur les berges du canal du Midi 702 platanes sur près de 98 000 arbres². Ces arbres ont été plantés à partir de la fin du XVIII^e et du milieu du XIX^e siècle pour deux raisons : stabiliser les berges du canal et générer un revenu par le bois surtout à partir de la marqueterie. Cet

2. Liasse n° 677 : états des plantations existant sur les francs-bords du canal et de ses rigoles, 1736-1830.

arbre venu d'Asie va s'incorporer parfaitement au paysage du Languedoc pour devenir actuellement une image forte de l'identité du tracé du canal touristique à travers de multiples représentations (pl. 1).

Les documents archivistiques montrent que les platanes ne sont pas majoritaires sur les abords du canal, d'autres arbres sont bien plus présents, mais la présence de ces essences près des grandes villes s'explique peut-être pour leur utilité dans le domaine de l'ameublement et du chauffage, mais aussi par effet de mode.

Il faut souligner que les régions du Languedoc et Toulousaine tirent allégrement profit de cette voie d'eau navigable reconnue dans l'Europe entière comme marqueur d'un régime monarchique voulant par de grands travaux comme ceux de Vauban marquer le paysage occidental en liant à jamais richesse et paysage (Frêche, 1974 ; Le Roy Ladurie, 1990). Aujourd'hui, le revenu du bois a disparu mais celui des retombées du tourisme est important ; quant à la stabilité des berges du canal, la question de leur nouvel aménagement se repose par la plantation de nouvelles espèces plus résistantes, retrouvant alors la perspective du passé dans un élan esthétique et fonctionnel pour la stabilité des berges : une légitimité paysagère se repose à partir de l'identité régionale (Sgard, 2008, p. 121-138).

Le canal représente aussi un parfait exemple d'un paysage devenant un objet de communication mis en avant par les acteurs publics comme pour la réforme territoriale de 2014 et les débats sur la réorganisation des régions administratives françaises. Le Midi-Pyrénées se sert du canal du Midi et de son tracé pour justifier sa fusion avec le Languedoc-Roussillon à travers sa propagande citoyenne et son magazine gratuit de la région. Le canal y devient un objet de mise en relation et un élément convaincant de cartographie.

Dans cette optique, le chancre devient un déclencheur et un moyen de changer d'échelle pour les interventions sur le patrimoine arboré, tout en mobilisant la classe politique pour son « sauvetage ». D'après le dernier recensement de 2004, avant l'apparition du chancre coloré, le canal du Midi est bordé sur la grande majorité de son linéaire par des plantations d'alignement, dont 62 % du linéaire planté est constitué à 90 % de platanes, avec des inters distances courtes de moins de huit mètres en général. Cela le rend donc singulièrement fragile à ce type de parasite se propageant d'arbre en arbre. Le premier foyer de chancre coloré a été repéré sur le canal du Midi en 2006 à Villedubert, à l'est de Carcassonne. Les efforts en matière de prévention obligent cependant à abattre 900 arbres entre 2006 et début 2011 répartis sur 21 principaux foyers (VNF, 2012). La propagation rapide de la maladie voit 15 nouveaux foyers repérés en 2008, 30 en 2009, 122 en 2010 sur pratiquement l'ensemble du parcours.

Les prospections faites fin 2011 ne signalent pas de remontées de la maladie en amont de Castelnaudary, mais début 2013 des infections sont repérées par les VNF. Au plan réglementaire, l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000 classe le chancre coloré comme un organisme nuisible et rend sa lutte obligatoire en France, ce qui signifie l'abattage de tous les arbres dont la contamination est vérifiée. Le platane est l'hôte du parasite, il est donc soumis à une opération de quarantaine et aux règles du PPE (passeport phytosanitaire européen) valant même pour son transport. Des arrêtés préfectoraux sont pris dans tous les départements contaminés afin de préciser les modalités de lutte.

Cette crise paysagère, qui peut être considérée comme un simple renouvellement d'un élément du paysage puisqu'à moyen terme (cinquante ans), la question du remplacement des platanes, du fait de leur âge, se serait posée, apporte un surplus d'anxiété aux acteurs du canal en raison du rôle premier des platanes : celui de stabiliser les berges.

Les actions à venir s'annoncent gigantesques dans le domaine de l'élagage, de l'abattage et de l'entretien paysager des nouveaux arbres ; en outre, elles sont exceptionnelles à l'échelle du continent européen concernant les voies navigables et le canal artificiel. Pour le canal du Midi, son entretien rentre dans la logique de la convention européenne du paysage ou la croissance économique et le paysage sont intimement liés (Conseil de l'Europe, 2000 ; Jones, 2007, p. 613-633).

Les VNF estiment à 430 le nombre de kilomètres de plantations d'alignements à abattre, 195 celui de bandes boisées et 6 celui de bandes arborées à mettre à blanc. Au final, ce sont donc plus de 630 kilomètres de plantations d'alignement à créer ou recréer en prenant en compte la fameuse circonférence d'espacement faisant l'attrait du site et sa régularité avec le plan d'eau comme miroir reflétant les platanes.

À ces frais de replantation, d'entretien et de redéfinition des impératifs paysagers par la sélection d'essences nouvelles et la création d'une charte paysagère, il faut ajouter ceux de prospection, de maîtrise d'œuvre et de gestion des arbres pendant 25 à 40 ans afin de constituer les voûtes de branchages recouvrant le canal.

Actuellement, on peut observer une « déchirure » dans l'Aude où les abords du canal du Midi et certains chemins de halage ne bénéficient plus de la protection de la voûte. L'ensoleillement très fort en été implique des espaces non plus de fraîcheur mais de torpeur, l'élément végétal n'est plus présent, le vert ne domine plus au profit de l'ocre et de la terre argileuse de chaque côté du canal. L'effet brise-vent et pare-soleil est important pour cette région méditerranéenne car la végétation des berges atténue l'effet du vent sur la surface de l'eau et réduit l'évaporation pour améliorer les conditions de navigation.

Aujourd'hui, ce sont pour la plupart des platanes, parfois des pins, des peupliers ou des cyprès qui peuplent les abords du canal. Cette caractérisation d'un paysage remarquable avec le platane comme symbole de pérennité et de marqueur d'une identité forte s'inscrit donc dans le temps long avec une valeur esthétique du paysage. La mise en tourisme du canal repose sur cette valeur esthétique dans un contexte de récréativité et de voyage.

Tourisme et paysage : comment aménager et habiter le canal du Midi ?

Les statistiques et l'empreinte du tourisme sur le canal du Midi montrent l'importance qu'accordent les acteurs publics et socio-économiques à cet ouvrage d'art remarquable. Les solutions pour associer les touristes et les habitants aux aménagements paysagers semblent discutables et discutés. Les questions du comportement responsable ou non des touristes et de la réception positive ou négative des travaux d'aménagement sur le long terme s'entremêlent.

Le canal du Midi :

un tourisme de nature et de culture en cours de recomposition

Côté navigation, le tourisme se répartit comme suit : 45 000 passagers par an sur 550 bateaux de location naviguant sur le canal des Deux Mers, correspondant à 28 % du marché national, avec une importante clientèle étrangère, 20 % du trafic aux écluses concernent la plaisance privée, 31 000 nuitées vendues en 2006 sur les péniches-hôtels, des milliers de visiteurs sur les bateaux-promenade avec pourtant un déficit de fréquentation à l'ouest du canal. On estime à 1,5 million de visiteurs par an des berges du canal (VNF, 2012) nombre auquel il faut ajouter ceux de fréquentation des grandes villes comme Toulouse et Carcassonne avec l'attrait des deux inscriptions de l'UNESCO et les promeneurs du dimanche. Les chiffres de fréquentation en deviennent conséquents et difficiles à annoncer ; cependant, sachant que plus de cinq millions de touristes sont attendus pour l'été 2016, une partie non négligeable se rendra sur les abords du canal (pl. 4).

En fait, la pratique du tourisme fluvial est plurielle tout en imposant la prise en compte de quatre éléments qui font un paysage : l'élément liquide (l'eau), l'élément solide (la terre avec les chemins de halage), la flore et la faune (les plantations et les animaux d'élevages ou sauvages), les éléments artificiels (les abords du canal, des guinguettes, petits commerces et espaces de vie locale). Les touristes se concentrent autour de petites placettes dans les villages lors des haltes pour le passage des écluses les plus prisées. Ils forment ce que l'on appelle l'espace du tourisme de proximité du canal.

L'eau est nécessaire à la plaisance fluviale et la pratique du nautisme avec les péniches-hôtels, les bateaux de location, les bateaux-promenade et les péniches d'habitation. Quant aux abords des voies d'eau, la première des activités est la pêche, puis les promenades pédestres ou le voyage de trois ou quatre jours en VTT. Le tourisme fluvial représente un mode de transport doux et durable avant l'heure avec un temps de déplacement plus lent, mais contemplatif et propre à la méditation par ses multiples escales journalières faisant place à la découverte de la nature et d'une culture locale à travers la gastronomie et les terroirs tout le long du trajet. Le temps d'exister prend tout son sens dans ce cas précis (Schéou, 2012, p. 15-24). Les arbres et notamment les platanes sont un élément crucial des haltes pour touristes, un repère et un moyen de trouver des activités ou une restauration rapide à l'ombre en pleine période estivale. Les commerces sont donc fortement dépendants de la présence du canal et de ses platanes dont la situation géographique confirme le lien entre l'activité du canal et celle des aires de chalandises.

L'économie du tourisme engendre des flux touristiques et des retombées économiques vers les sites touristiques avec des produits et des services régionaux ainsi que vers des commerçants situés à proximité des berges. Néanmoins, les chiffres sont difficiles à estimer : entre 20 et 30 millions d'euros de retombées directes (VNF, 2010) profitant aux villages ruraux, hameaux, ports et agglomérations.

Quant aux effets du tourisme de masse, il n'est pas sans conséquence négative sur le canal avec de nombreuses dégradations depuis plus de 40 ans impliquant des programmes périodiques de réduction des activités humaines sur son environnement. À partir de son trafic fluvial et routier sur les berges (essentiellement en VTT), la capacité de charge touristique du canal et ses conséquences posent question (Deprest, 1997). De multiples dégradations sont présentes sur son sillon : tags, feux de barbecue, jets d'ordures et surtout le fait d'amarrer les péniches touristiques autour du tronc des platanes.

Il faut reconnaître que le canal du Midi fait partie de la mémoire collective des populations locales en référence aux travaux de Maurice Halbwachs (1994), grâce à une multitude de représentations positives allant de la manne touristique engendrée par cette voie bleue et verte avant l'heure à la vision idéalisée d'un paysage de nature et de récréation pour un large public. La demande sociale de paysage est probante, elle entretient une identité territoriale et forge un élément du bien commun d'une région (Hatzfeld, 2006, p. 274-284).

Il est essentiel pour l'économie locale d'inciter les plaisanciers à aller vers les commerces des communes traversées et les riverains vers la voie d'eau. Les bases de location, les ports ou encore les haltes nautiques constituent alors des

points d'animation pour les plaisanciers comme pour les visiteurs venant de la terre. La fréquentation des berges et leurs embellissements constituent donc un enjeu considérable pour le développement des communes concernées dans le triptyque port/supérette/commerce-restaurant-animation.

Paysage et mécénat :

une difficile mise en tourisme pour le canal du Midi

Une représentation dominante figée à travers les alignements des platanes s'observe également dans la volonté de mettre en place un mécénat auprès du grand public par les VNF. Il questionne le devenir de cet espace de récréation à partir d'un système de représentations multiples provenant des acteurs locaux, mais aussi des habitants et des touristes ne comprenant pas toujours ce qui va advenir de leur lieu de vie et de loisir. Les VNF sont les gestionnaires du site classé appartenant intégralement au DPF (domaine public fluvial) de l'État.

Grâce à ce statut particulier, les VNF disposent d'un double objectif pour une mise en lumière de leur action : la pédagogie par un comportement éco-responsable et le financement de leur projet par l'appel au don. Ils désirent faire comprendre cette crise paysagère en faisant participer le grand public à un projet ambitieux paysager de résilience et de développement local durable : « Touristes, aidez-nous à replanter le canal et à devenir un acteur majeur de notre/votre paysage » pourrait être le nouveau slogan sous-jacent des VNF.

Néanmoins, ce postulat interroge sur les effets des multiples reportages télévisés et leurs diffusions dans le monde entier à travers des chaînes américaines, canadiennes, japonaises et chinoises. Un trop-plein de communication ne va-t-il pas entraîner une trop forte image négative du lieu ressenti sous le stress d'une épidémie et de la perte d'arbres centenaires ? Quant à l'appel au don (pl. 5), si pour la restauration du parc de Versailles après la tempête de 1999, les donateurs américains sont sans nul doute une réponse positive et adéquate pour un espace circonscrit à un très grand parc paysager, concernant le canal et les 700 millions d'euros nécessaires et peut-être sous évalués en prenant en compte l'entretien et les aléas climatiques, la récolte des dons semble trouver un engagement favorable auprès du Club des entreprises et d'un millier de donateurs privés. Les photographies de l'écluse de Trèbes sur les deux sites officiels des dons des VNF³ ne sont pas avantageuses. Si les incertitudes règnent sur la réception et le succès à long terme de la récolte des dons de cette

3. <http://www.replantonslecanaldumidi.fr/> (consulté le 11 juillet 2013).

campagne, nationale, elles sont néanmoins normales pour ce type de travaux paysagers à grande échelle.

Si le tourisme s'appuie sur la fonction esthétique du canal, il en devient le point de convergence des politiques d'aménagement paysager pour notamment un département, l'Aude, avec un taux de chômage record, un niveau d'instruction très bas et une industrie viticole aux abois. Les stratégies d'aménagement paysager sur le long terme et la gouvernance mise en place en deviennent essentielles.

Gouvernance et paysage : vers une complexification des enjeux ?

En fait, les termes que l'on peut associer à nos quatre années d'observation et d'écoute des débats, des polémiques et des remises en question des acteurs sont « simplicité » et « complexité ». Simplicité car les acteurs publics et les programmes d'action n'interviennent que sur un tracé linéaire, bien défini et connu des professionnels de l'aménagement et des paysages depuis plusieurs siècles. Or, curieusement cette simplicité de localisation et de description paysagère devient soudainement complexe face à l'arrivée du chancre colorée au gré des foyers d'épidémie et de la présence du « millefeuille » territorial français.

Les VNF sont les interlocuteurs privilégiés ; toutefois, une multitude d'acteurs s'incorpore au comité de pilotage national portant le nom de « Sauvetage du canal du Midi » (dernier programme en date de 2006 – mais révisé en 2011 depuis l'accélération de la propagation du chancre) avec encore une fois les VNF comme coordinateur général puisque seul habilité à intervenir sur les berges pour la plantation des nouvelles essences. Gestion, entretien et exploitation lui sont donc dévolus sous la tutelle du ministère de l'Écologie et de l'Équipement.

Or, les dialogues sont incessants pour pouvoir intervenir et expliquer l'importance de ce nouveau paysage. Les VNF mettent en place un prospectus d'explication de leurs travaux à destination des élus locaux afin de faire connaître l'intérêt de leur projet. Des réunions ont lieu et une cellule d'aide à la gestion et à l'accompagnement des travaux des VNF est mise en place auprès des maires de petites communes, peu informés, pouvant manquer de recul. Ils estiment plus important de ne pas abattre les platanes non malades et donc de dénaturer le projet global de plantation des nouvelles essences, comme si, en quelque sorte, le paysage des platanes centenaires était « figé » pour le reste de leur mandat, voire de leur vie.

S'ajoute à cela le fait que la diffusion du champignon est inégalement répartie : très largement répandu entre Carcassonne et Béziers, peu présent pour le

moment entre Carcassonne et Toulouse. De ce fait, les municipalités et maires de l'Aude s'interrogent sur le devenir de cet espace public remarquable.

Des polémiques voient aussi le jour, comme en 2014 où le maire de Carcassonne, ville aux deux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO – la cité médiévale et le canal du Midi – annonce le jeudi 23 janvier qu'il souhaite prendre un arrêté municipal pour interdire tout abattage d'arbres le long du canal du Midi. Une approche à l'encontre de la stratégie globale des VNF mais qui intervient pour des raisons touristiques et d'image. De nombreux retours des administrés de la ville reprochent le fait de dénaturer des sites d'exceptions tout en s'attaquant à des arbres non encore infectés. Sénateurs et préfets sont mobilisés sur la question et rentrent dans une campagne de communication et de propagande pour les municipales. Le directeur des VNF indique à la presse l'importance de l'enjeu touristique pour les centres-villes « parce qu'il y a des sites qui provoquent beaucoup de réactions, notamment lorsque le canal passe en centre-ville, et d'autres moins. Je pense que nous avons dû manquer de pédagogie. J'ai donc accepté qu'on limite l'abattage aux arbres morts dans ces centres-villes⁴. » D'un autre côté, le rapport du sénateur Chatillon en 2012 préconise un effort plus important de l'État et une revalorisation du rôle du canal du Midi comme un facteur de lien social entre les habitants. Il joue une fonction mobilisatrice déterminante dans la prise de conscience du grand public par des appels dans les télévisions locales et dans les réunions publiques pour comprendre le nouveau paysage.

La gouvernance du site touristique pose donc de nombreux problèmes car son trajet linéaire entre diverses collectivités territoriales peut être à la fois une chance, en unissant les acteurs concernés, et un handicap, si chacun d'entre eux essaie de tirer un avantage pour son image à des fins touristiques mais aussi politiques en tant que « sauveur » du canal.

Objet politique, mais aussi hautement médiatique, le chancre impose une redéfinition des frontières entre tous les acteurs en oubliant bien souvent les habitants (Sgard, Fortin et Peyrache-Gadeau, 2010).

Enfin, les aménagements et les plantations entrent dans une logique de choix des essences jalons (pl. 6), c'est-à-dire des essences testées qui doivent devenir la nouvelle identité du canal. Par exemple, à Argens-Minervois et Saint-Nazaire-d'Aude, les premières plantations d'essences nouvelles comme des *Carya* (famille du noyer) et des chênes à feuille de châtaignier sont en cours. Les essences jalons de platanes testés à Trèbes ne sont pas concluantes

4. <http://www.midilibre.fr/2014/02/03/nous-suspendons-l-abattage-preventif,817347.php>.

en cette année 2014. L'enjeu n'est pas anodin, il implique des réflexions et des débats entre spécialistes pour une future couverture de 40 % du linéaire à partir du choix de nouveaux platanes s'adaptant parfaitement au milieu. Cette planification implique des répercussions sur l'ensemble de la sphère sociétale, impactant la croissance et le développement local dit durable des territoires (Debarbieux, 2007, p. 11-24).

Cette opération de planification paysagère se superpose à un autre dispositif datant de 2002, celui de remettre à niveau et d'entretenir le canal sur le long terme, à partir du « schéma de développement du canal des Deux Mers ». Il s'agit d'une des conséquences directes de l'inscription du site au patrimoine mondial à l'UNESCO en 1996, le plus ancien des programmes.

Il prend en compte le retard accumulé ces 30 dernières années pour les berges comme pour le patrimoine bâti, avec les écluses de passage de seuil (But et Sadoine, 2007). On y retrouve toutes les échelles administratives du pays, allant de ministères, comme celui du Tourisme ou de l'Équipement, à l'ensemble des 64 communes traversées par le canal du Midi ainsi que des banques, des fonds de dépôts et parfois, suivant les réunions, des associations et des représentants de communautés de communes. Des actions sont entreprises, mais elles sont reformulées régulièrement à cause de l'endettement excessif des collectivités territoriales, de l'importance de la crise du chancre coloré et des nouveaux impératifs de sécurité et d'esthétique liés aux nouvelles pratiques de sports de nature. Un projet de restauration du paysage du canal du Midi à très long terme s'engage, projet où les politiques jouent un rôle plus que de raison dans une société où le « tout paysage » l'emporte sur la vision complexe de l'environnement et des aléas (Tremblay et Poullaouec-Gonidec, 2002, p. 345-355).

Les platanes sont un marqueur fort de l'identité actuelle du canal tournée depuis les années 1960 vers un tourisme de masse. La disparition annoncée des platanes remet en cause l'économie touristique locale dont une des ressources est la représentation du canal avec les platanes. Les érudits locaux sont très soucieux et participent aux débats entre spécialistes à travers des sociétés savantes pour alimenter les réflexions (Chalier, 1995, p. 75-83 ; Luginbühl, 2001).

La gestion du canal s'est complexifiée comme l'a montré l'analyse géohistorique, ceci du fait de la multiplication des acteurs et des enjeux économiques. Créer, justifier ou se remémorer un paysage n'est pas anodin. Avec un chantier global se montant en centaines de millions d'euros, et ceci sur plusieurs générations, il est manifeste de constater que les acteurs d'aujourd'hui semblent plus embarrassés que les acteurs d'hier, voulant garder à tout prix leur/son/votre paysage pour le bien des administrés et de l'économie touristique.

Le chancre coloré implique une planification sur le long terme d'un projet paysager courageux et ambitieux des VNF, un véritable projet de développement local et durable intergénérationnel mais nécessitant une adaptation à de nouveaux usages récréatifs (Walter, 2006, p. 5-24). Il doit prendre en compte les efforts de communication et de marketing pour expliquer, dans les 20 ans à venir, la présence sur les berges d'un paysage ni fini, ni construit, mais en attente d'une nouvelle légitimité.

Planche 1. De l'apparition des platanes à sa fonction identitaire pour un site UNESCO.

année 1788

Relevé des arbres plantés sur les bords du Canal.

Départements	Sapins Platane	Frêne	Murier	Bois blanc	Platanus	Salix	Arbres à feuilles indes.	noyer	olivier	faux	autres arbres	autres arbres
arrondissement de la Rochelle	290	317		3	h.							
arrondissement de Cognac			113									
arrondissement de Niort		549	4									
arrondissement de Montbrison		35		12						74		
arrondissement de Guéhenne	364	10		7				196				388
arrondissement de Cognac	297	1304		14	101					14		133
arrondissement de Montbrison	1865	18998	625		918			185	19	104		
arrondissement de la Rochelle	300	461										
arrondissement de Cognac	1158	2039										
arrondissement de la Rochelle	3781	2732		24	190			6		138		8
arrondissement de la Rochelle	665	40										14
arrondissement de Niort	474	1703								77		
arrondissement de Montbrison	2651	388								352		
arrondissement de Cognac	661	80								30		
arrondissement de la Rochelle	2112	105								11		
arrondissement de la Rochelle	263	24								2		

1a. Inventaire de 1788 figurant pour la première fois les platanes du canal du Midi.
[Découverte archivistique. 1788, premier inventaire des arbres du canal. 677-31a. Droit de reproduction pour une revue scientifique venant des archives des VNF.]



1b. Le canal du Midi au fil des saisons.
[Péniche Didascalie, au fil des saisons. Ramonville, 2012/2103. Été/hiver/printemps. Droit de reproduction autorisé pour l'ouvrage.]

Planche 4. Toulouse et le canal du Midi.
[© So Toulouse!, 2014.]

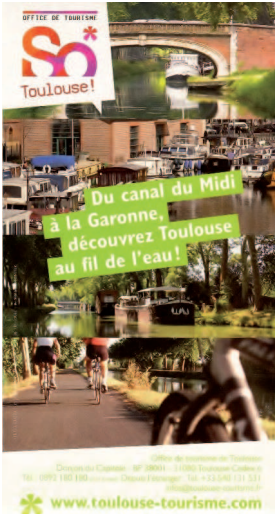
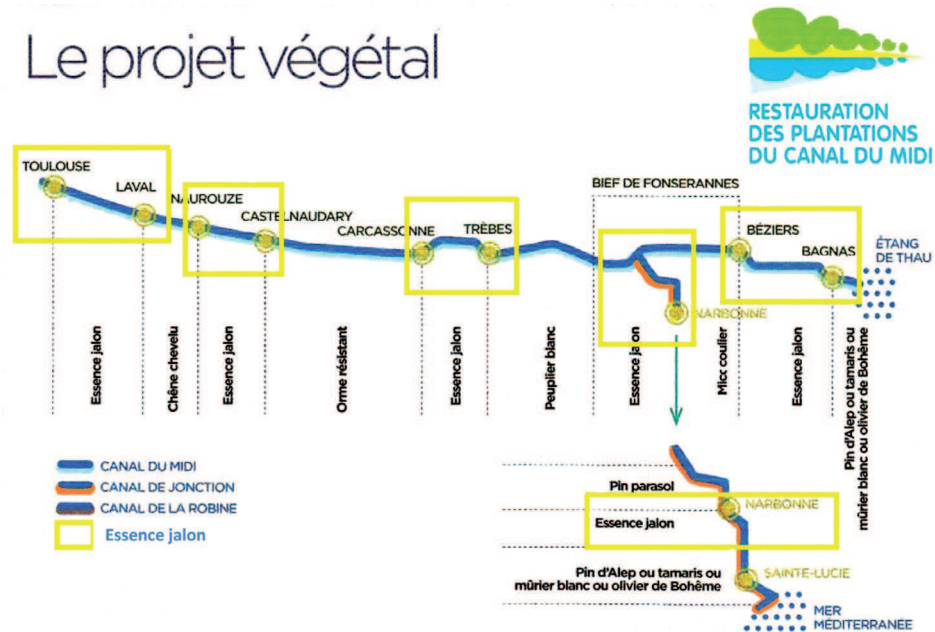


Planche 5. Publicité.
[VNF, 2012. Droit de reproduction des VNF pour la revue.]



Planche 6. Schéma du nouveau canal du Midi, un paysage de nouvelle essence.
[VNF, 2013.]



BIBLIOGRAPHIE

- Bédard, M., (dir.), *Le paysage comme projet politique*, Québec, PUQ, 2009.
- Bergasse, J.-D., *Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi dans les arts et la littérature* (tome 1, 251 p.) ; *Le Canal du Midi : trois siècles de batellerie et de voyage* (tome 2, 347 p.) ; *Le Canal du Midi : des siècles d'aventure humaine* (tome 3, 314 p.) ; *Le Canal du Midi : Grands moments et grands sites* (tome 4, 450 p.). 4 volumes in-8, éditions du tricentenaire de la mort de Pierre-Paul Riquet et de l'Inauguration du canal des Deux mers (Canal du Midi). 1982-1985, puis réédition 1992.
- Bergasse J.-D., Michel A., *Le Canal du Midi*, Paris, Guides Historia-Taillandier, 1989.
- Bergasse, J.-D., *Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi*, éditions du Tricentenaire, 1992.
- Berque A., *Les raisons du paysage de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 1995.
- But, L., Sadoine, J.-L., *Le Canal du Midi : de Toulouse à Sète, Patrimoine de l'UNESCO*, Toulouse, éditions CPE, 2007.
- Calas, P., *Mémoire en images : Le Canal du Midi*, Éditions Alan Sutton, 2005.
- Chalier, S., 1995, « La demande sociale en matière de paysage », *Revue de Géographie Alpine* n°15, 1995, p.75-83.
- Chatillon, A., *Une ambition légitime pour le canal du Midi et le canal des Deux Mers*, Paris, Documentation Française, 2012.
- Conseil de l'Europe, *Convention Européenne du Paysage*, Florence, 20 octobre 2000,
- Cosgrove, D., *Social Formation and Symbolic Landscape*, Madison, University of Wisconsin Press, 1998.
- Debarbieux B., «Actualité politique du paysage», *Revue de Géographie alpine*, n°4, 2007, pp.11-24.
- Deprest, F., *Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire*, Belin, 1997.
- Frêche, G., *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1799*, Toulouse, Cujas, 1974.
- Faget de Baure, J.-J., *Histoire du canal du Languedoc ou du Midi*, éditions La Découverte, Bouhet, [Réédition intégrale de l'Histoire du canal du Languedoc par les héritiers Riquet, paru en 1805.] 2005.
- Halbwachs, M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.
- Hatzfeld, H., « À la recherche d'un bien commun : la demande de paysage », in Marcel, O. (sous la dir. de), *Paysage modes d'emploi*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, « Les Cahiers de la compagnie du paysage », 2006, p.274-284.
- Hugon de Sceaux, J., *Le Chemin qui marche, Pierre-Paul Riquet créateur du canal royal du Languedoc*, Toulouse, éditions Loubatières, 1994.
- Jones, M. «The European landscape convention and the question of public participation», *Landscape Research*, 32 (5), 2007, p.613-633.
- Le Roy Ladurie, E., *Histoire du Languedoc*, Paris, P.U.F., (1962), 1990.
- Labat, C., Fuggetta, R., Jungblunt, G., *Le canal du Midi du XVII^e au XXI^e siècle*, Paris, éditions Empreinte, 2006.
- Luginbühl Y., *La demande sociale de paysage, Séance inaugurale du Conseil national du Paysage*, 2001.
- Schéou, B. « De la tyrannie de la vitesse à l'eurythmie : le temps d'exister », *Téoros*, n° 26- 3, 2007, p.15-24.
- Sgard, A., « Entre l'eau, l'arbre et le ciel. Figures paysagères suédoises et construction de l'identité nationale », *Géographie et cultures*, n°66, 2008, p.121-138.

Sgard, A., Fortin M.-J., Peyrache-Gadeau, V., « Le paysage en politique », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 1, n° 2, Septembre 2010, URL: <http://developpementdurable.revues.org/8522>

UNESCO, Classement n° 770 pour le canal du Midi, 1996 [en ligne]. Source. <http://whc.unesco.org/fr/list/770> [consulté le 11/10/12].

Voies Navigables de France, *Le Tourisme, un secteur porteur*, VNF édition, Paris, 2010.

Voies Navigables de France, *Plan de lutte contre le chancre – Canal du Midi*, VNF édition, Paris, 2012.

Walter F., Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16°-20° siècle), Ed. EHESS, Paris, 2004.

Walter, F., « Le Paysage incertain. Réflexions sur les temporalités paysagères dans le contexte helvétique », *Revue de Géographie Alpine*, Tome 94 n°3, 2006, p.5-24.

Archives du Canal du Midi consultées (liasses, photographies, documents des VNF) : (Direction interrégionale de VNF, Archives des canaux du Midi – 2 port Saint-Etienne – BP 7204 – 31073 Toulouse Cedex 7).

Liasse n°300-25 (a) à (i) : mémoire valorisation terrier SD. 1700.

Liasse n°677-31 (a) : inventaire de 1788.

Liasse 677, états des plantations existant sur les francs-bords du Canal et de ses rigoles. 1736-1830

Liasse n°861-6 : extrait rapide de l'histoire du canal du Languedoc, rédigée par les descendants de P.P.Riquet).

Photographies et cartes postales de Trèbes : de la minoterie de 1907,1910, 1911.

Coll. Sicard, 41-Fi282, P1130504.

Mémoire de valorisation des terriers 1700, 325a/f

Ouvrages et recueils consultés à la bibliothèque du patrimoine de Toulouse (1 rue du Périgord – 31000 Toulouse). *Une dizaine d'ouvrages de vulgarisation scientifique sur le canal du Midi, notamment des guides touristiques récents et anciens, des recueils de sociétés savantes. Revue de presse sur le canal du Midi de 1960 à 2014.*

Récolte de prospectus : *plus d'une centaine d'illustrations et propos publicitaires, touristiques, immobiliers, de propagandes politiques et de cartes postales contemporaines entre 2000 et 2014.*

De plus en plus, les paysages sont reconnus comme un patrimoine culturel et naturel ; depuis longtemps, les patrimoines habitent et construisent les paysages. Pourtant, le lien entre paysages et patrimoines est complexe, souvent polémique.

Traces des sociétés passées et présentes, porteurs de valeurs esthétiques et symboliques, vecteurs d'identités anciennes et nouvelles, les paysages sont patrimonialisés, redéfinis, inventés dans le cadre de politiques de protection et de valorisation. Ces politiques de conservation fondent des nouvelles pratiques, des usages et des économies, qui en retour façonnent les paysages.

Comment a lieu cette hybridation entre paysage et patrimoine ? Quels sont les processus, les formes de reconnaissance mais également les formes de mobilisation collectives et habitantes ? Ces questions, nécessaires à la compréhension des territoires et de leurs mutations, sont au cœur de ce livre.

Sylvie Servain est maître de conférences en Géographie à l'INSA Centre-Val de Loire, Département École de la nature et du paysage de Blois et membre de l'UMR CITERES (CNRS, Université de Tours). Elle assure la coordination de la Zone Atelier Loire (réseau CNRS).

Lolita Voisin est ingénieur paysagiste et maître de conférences en Aménagement du territoire et urbanisme à l'INSA Centre-Val de Loire, Département École de la nature et du paysage de Blois et membre de l'UMR CITERES.

Presses *f* Universitaires
FRANÇOIS-RABELAIS
www.pufr-editions.fr



978-2-86906-416-4



9 782869 106416 4
prix : 24 euros